

# RÉALISATRICES ÉQUITABLES

## MÉMOIRE

### « ENFIN L'ÉQUITÉ POUR LES FEMMES EN CULTURE ? »

Par Isabelle Hayeur, Marie-Hélène Panisset et Nicole Giguère

Présenté à Luc Fortin

Ministre de la Culture et des Communications,  
Ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française.

Dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle du Québec.

5 avril 2016

## 1- RÉSUMÉ

- 1.1 L'organisme Réalisatrices Équitables est en accord total avec le principe d'équité en culture au Québec. Il est urgent que ce principe soit appliqué dans les institutions qui subventionnent la culture au Québec.
- 1.2 Car... les femmes composent plus de la moitié de la population. Elles représentent 50% et plus des personnes qui étudient pour devenir créateurs culturels (metteur en scène, cinéaste, compositrice, auteure, artiste). Elles obtiennent les meilleures notes à l'école dans ces domaines. De plus, les femmes constituent la majorité des personnes qui achètent les produits culturels (livres, billets de cinéma, théâtre, danse).
- 1.3 Mais... elles ne reçoivent qu'une maigre fraction des subventions destinées à la culture. Ce qui a pour effet de priver le Québec de l'imaginaire de la moitié de la population, et comme conséquence désastreuse qu'on assiste à une quasi absence de personnages féminins dans la fiction, et que ces quelques rares personnages féminins sont presque toujours très stéréotypés. Dans le cas de certains jeux vidéo, on assiste même à des comportements ouvertement misogynes et violents envers les femmes.
- 1.4 L'offre culturelle actuelle (absence de personnages féminins, personnages féminins stéréotypés y compris dans les émissions pour enfants, et encouragement de la violence faite aux femmes dans certains jeux vidéo) est servi *ad nauseam* aux enfants et aux adolescents rivés jusqu'à 7 heures par jour à leurs divers écrans.
- 1.5 La solution consiste à instaurer l'équité dans l'attribution des subventions à la culture, et à mettre en place des outils de mesure de la représentation des hommes et des femmes dans les médias.

## 2- DESCRIPTION DE L'ORGANISME

- 2.1 Réalisatrices Équitables est un organisme à but non lucratif fondé en 2007. Ses membres sont des réalisatrices professionnelles du Québec. RÉ compte 200 membres officielles et un réseau de plus de 700 sympathisantes et sympathisants, et travaille en collaboration avec des réalisatrices d'ailleurs au Canada et dans le monde.
- 2.2 Réalisatrices Équitables (RÉ) vise à atteindre l'équité pour les femmes dans le domaine de la réalisation au Québec et faire en sorte que les fonds publics destinés au cinéma, à la télévision et aux nouveaux médias soient accordés de façon équitable aux réalisatrices. RÉ aspire à ce qu'une place plus juste soit accordée aux préoccupations, à la vision du monde et à l'imaginaire des réalisatrices sur tous nos écrans. Et finalement, RÉ se préoccupe beaucoup de l'image des femmes dans les médias, et cherche à sensibiliser le milieu des arts médiatiques à diversifier les personnages féminins comme masculins écrits et mis en scène par les créateurs d'ici et d'ailleurs, afin de s'éloigner des stéréotypes homme/femme.
- 2.3 Depuis sa fondation, RÉ a publié 3 études sur la place, le parcours et l'impact à l'écran des réalisatrices. RÉ a écrit de nombreux mémoires et s'est prononcé devant plusieurs assemblées d'élus ainsi qu'en commission parlementaire. RÉ a présenté ses études et proposé des solutions et mesures incitatives pour rétablir l'équité pour les réalisatrices à de nombreux élus et dirigeants des institutions du Québec et du Canada. RÉ a organisé plusieurs événements de valorisation et de promotion des réalisatrices, dont, entre autres, une rétrospective de l'oeuvre de Mireille Dansereau à la Cinémathèque québécoise, une compilation de court-métrages, la publication d'un livre sur les réalisatrices de fiction du Québec, la tenue d'un Ciné-club mensuel très populaire, et la création du portail internet LES DAMES DU DOC.
- 2.4 Pour plus d'information: [www.realisatrices-equitables.com](http://www.realisatrices-equitables.com)

### 3- INTRODUCTION

- 3.1 Nous répondrons à la question no 1 : oui, les membres de Réalisatrices Équitables sont d'accord avec tous les principes proposés dans le cahier de consultation, comme fondements sur lesquels s'appuiera la politique culturelle renouvelée du Québec. Nous sommes particulièrement en faveur avec le principe H : la recherche d'équité comme assise de la culture québécoise. Nous sommes très heureuses et très enthousiastes qu'enfin un ministère propose l'équité en culture au Québec.
- 3.2 L'équité en culture au Québec est primordiale, et urgente. Car à chaque année, le Québec se prive d'un formidable bassin de femmes créatrices formées dans les écoles spécialisées et les Universités. En plus de causer des dommages directs aux femmes qui ont investi beaucoup de temps et d'argent dans leurs études, c'est tout le Québec qui perd son accès à l'imaginaire de la moitié de sa population.
- 3.3 La création de la culture est l'une des dernières chasse gardée presque exclusivement masculine. Pourquoi?
- 3.4 Selon le dernier rapport de l'Unesco<sup>1</sup>, les pays qui ont une longueur d'avance en matière d'équité ont tous implanté des programmes de discrimination positive dans leurs institutions. Cela est vrai dans plusieurs champs de la société, et dans plusieurs emplois encore récemment considérés comme non-traditionnels (chauffeur de bus, policière, soldat). Or, nulle part sur la planète, et jamais dans le temps, la création culturelle n'a été dotée de programme de discrimination positive. Il en résulte que le pourcentage de femmes créatrices est extrêmement bas, et ce, dans tous les pays du monde. Il en résulte aussi que les représentations des femmes dans les produits culturels reste très stéréotypées.
- 3.5 Pourtant, les femmes sont majoritaires sur les bancs des écoles dans le domaine de la création culturelle (parfois jusqu'à 80% dans certains programmes comme la télévision). Et toujours d'après l'Unesco, elles sont aussi les principales consommatrices de culture, sur l'ensemble de la planète, particulièrement dans le domaine du livre. Or, elles seront très peu, parfois moins de 10% à l'échelle mondiale, et moins de 15% au Québec en long métrage fiction, à avoir le droit d'exercer un métier de créatrice de culture.
- 3.6 Depuis bientôt 10 ans, Réalisatrices Équitables collige des données statistiques et qualitatives sur la situation des réalisatrices au Québec (fiction, documentaire, télévision). Par conséquent, nous parlerons surtout dans ce mémoire des femmes dans les arts médiatiques. Mais nous estimons que les chiffres colligés au sujet des réalisatrices sont fort probablement représentatifs des créatrices des

---

<sup>1</sup><http://fr.unesco.org/news/!%E2%80%99in%C3%A9galit%C3%A9-hommes-femmes-persiste-monde-culture-souligne-nouveau-rapport>

autres champs culturels. Plusieurs statistiques récemment compilées indiquent que la situation est similaire chez les scénaristes de long métrage fiction, les auteurs dramatique, les metteurs en scène, les compositeurs, les sculpteurs, les peintres et les chefs d'orchestre.

#### **4- LES FEMMES EN RÉALISATION, QUELQUES CHIFFRES ACCABLANTS**

- 4.1 Malgré le fait qu'on retrouve entre 43 % et 68 %<sup>2</sup> d'étudiantes sur les bancs des écoles de cinéma et des universités offrant le programme d'études en production cinéma ou télévision, celles-ci ne parviennent pas à accroître le nombre de réalisatrices professionnelles sur le marché du travail. La situation et les chiffres sont sensiblement les mêmes en ce qui concerne les scénaristes et les auteures et metteuses en scène de théâtre au Québec.<sup>3</sup>
- 4.2 En effet, depuis 20 ans au Québec, la proportion de réalisatrices de cinéma et de télévision n'a pas augmenté, pire, elle a dramatiquement baissé. De 35 % qu'elles étaient dans les années 1980, les réalisatrices ne représentent aujourd'hui que 31% des membres de l'ARRQ (Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec).
- 4.3 Les femmes cinéastes ont peu accès aux écrans. Les longs métrages de fiction réalisés par des femmes représentent actuellement moins de 15 % de l'enveloppe budgétaire accordée par la SODEC à ce secteur de la production cinématographique québécoise. Quant aux œuvres documentaires réalisées par des femmes, seulement le tiers des fonds leur sont attribués.

#### **5- L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE « PRIVÉE » EST UN MYTHE**

- 5.1 Au Québec et au Canada, l'industrie du cinéma, dite « privée », n'existe pas. Comme dans les autres pays occidentaux, le cinéma québécois est subventionné à presque 100% par l'État. Lorsque l'on parle de « succès au box-office », cela signifie seulement qu'il s'est vendu davantage de billets de cinéma que d'habitude. Le total de la billetterie n'atteint jamais la totalité des montants investis. D'autre part, les distributeurs se remboursant en premier, il ne reste en général que très peu d'argent à remettre au producteur, et encore moins aux institutions gouvernementales qui ont subventionné la production.

---

<sup>2</sup> Descarries, Francine, Marie-Julie Garneau, Réalisatrices Équitables, "La Place des réalisatrices dans le financement public du cinéma et de la télévision au Québec (2002-2007)", 2008.

<sup>3</sup> Gagnon, Marie-Ève, *Le rideau de verre*, (AQAD, juillet 2009).

[http://www.aqad.qc.ca/client\\_file/upload/pdf\\_word/archives\\_infolettres/rideau\\_de\\_verre.pdf](http://www.aqad.qc.ca/client_file/upload/pdf_word/archives_infolettres/rideau_de_verre.pdf)

- 5.2 Pour faire valoir notre identité francophone en Amérique, la culture est d'autant plus importante ici qu'elle est minoritaire et fragile. Il est par conséquent essentiel que les Québécois et les Québécoises se reconnaissent dans les œuvres d'ici. C'est pour cette raison que nous finançons notre culture, nous tous, en tant que contribuables québécois. Malheureusement, la moitié de la population du Québec n'y trouve pas son compte.
- 5.3 D'un système qui valorisait la création et plaçait les créateurs à l'avant-plan, nous sommes passés à un système qui priorise le succès commercial au box-office et qui transige presque exclusivement avec les producteurs. Ce changement de cap a pour conséquence de garder tout l'argent entre les mains d'une poignée de producteurs (toujours les mêmes).
- 5.4 On assiste à un désengagement des sociétés d'État, comme la Sodec et Téléfilm Canada, qui s'en remettent aux producteurs et aux diffuseurs dans le choix des projets dignes d'être financés. Pourtant, AUCUN film n'a jamais généré de profits dans les coffres de l'État québécois depuis « Deux femmes en or » dans les années 1970.
- 5.5 De plus, les produits culturels sont de plus en plus consommés sur le net, un lieu de diffusion où il n'y a aucune réglementation en termes de quotas culturels. L'État se fait donc de moins en moins présent dans ces champs culturels très importants, et qui prendront de plus en plus d'expansion dans l'avenir.
- 5.6 Il devient plus que jamais primordial de contrer cet effet de la loi de la jungle afin que tous et toutes aient accès à la culture internet, et surtout, puissent participer à la création de ces nouveaux produits culturels, et aient la chance de rejoindre le public là où il est.

## **6- CONSÉQUENCES NÉFASTES DU MANQUE DE RÉALISATRICES SUR L'IMAGE DES FEMMES**

- 6.1 Dans notre dernière étude « L'avant et l'arrière de l'écran »<sup>4</sup>, l'analyse de 31 longs métrages de fiction québécois diffusés en 2010 démontre que les réalisateurs accordent le premier rôle à des hommes, dans la très grande majorité des cas. Inversement, dans les longs métrages réalisés par des femmes, le premier rôle est tenu par une femme dans la plupart des cas.
- 6.2 Ces chiffres sont révélateurs de la situation actuelle. Dans la fiction, le sexe des héros des films et émissions de télévision est presque toujours le même que celui de son créateur. Or, comme le Québec

---

<sup>4</sup> Lupien, Anna, Francine Descarries, Réalisatrices Équitables «Encore pionnières, parcours des réalisatrices québécoises en long métrage de fiction» 2011.

produit environ 6 fois plus de films réalisés par des hommes, il en résulte une écrasante majorité de personnages masculins. Par conséquent, la moitié de la population québécoise que représentent les femmes et les filles se retrouve à court de héros féminins, y compris dans le cinéma pour enfant. Les enfants et les adolescents, qui passent en moyenne 7 heures par jour devant un écran (télé, DVD, iPhone, internet, jeu vidéo), voient donc 6 fois moins de personnages principaux féminins pouvant leur servir de modèles.

- 6.3 On sait aussi que les réalisateurs sexualisent leurs personnages féminins presque 5 fois (4,7) plus que les réalisatrices, et que dans les films réalisés par des hommes, on retrouve encore massivement les femmes cantonnées dans les rôles de secrétariat et services, enseignement et bibliothèque, prostitution et danse érotique<sup>5</sup>. Il suffit de lire les synopsis des films financés année après année par la Sodec pour en avoir des exemples désopilants.
- 6.4 Dans un pays qui se veut à l'avant-garde de l'égalité entre les hommes et les femmes, comment un tel écart peut-il encore exister aujourd'hui?

## 7- LA PRÉSÉLECTION DES PROJETS : PRINCIPALE CAUSE DU MANQUE DE RÉALISATRICES

- 7.1 Les présélections faites par les producteurs, les distributeurs et les diffuseurs, en amont de la demande de financement à la Sodec et à Téléfilm (les deux principales institutions qui financent le cinéma), sont directement dommageables aux réalisatrices car, dans une logique de rentabilité économique, les producteurs et les diffuseurs veulent presque uniquement produire les films des réalisateurs *ayant déjà performé au box-office*.
- 7.2 Les projets de réalisatrices ayant rarement été produits, ou alors avec des budgets très réduits, ces dernières ont très peu de chance de se démarquer auprès d'un producteur. Comme l'industrie de la publicité (vraiment privée celle là!), est encore ouvertement sexiste et n'emploie qu'environ 2% de femmes comme réalisatrices, les femmes ne profitent pas non plus de la publicité comme tremplin, ou comme opportunité de pratiquer leur métier. Les femmes restent donc confinées au ghetto des œuvres expérimentales ou indépendantes. Pourtant, elles sont plusieurs à vouloir créer dans tous les champs de la culture populaire. C'est un peu comme le serpent qui se mord la queue...

---

<sup>5</sup> Lupien, Anna, Francine Descarries et Réalisatrices Équitables. « L'avant et l'arrière de l'écran, l'influence du sexe des cinéastes sur la représentation des hommes et des femmes dans le cinéma québécois récent », 2013.

7.3 Or, les femmes créatrices sont celles qui créent des personnages féminins forts et diversifiés en âge, poids, apparence, type de métier, etc.. En privant le Québec de l’imaginaire des femmes, on le prive aussi d’une diversité de modèles féminins plus actuels, et de relations hommes-femmes beaucoup moins stéréotypées, y compris dans les produits culturels destinés aux enfants.

## **8- LE QUÉBEC : PAS PLUS AVANCÉ QUE LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE REPRÉSENTATION DES FEMMES ET DE PRODUCTION DE LA CULTURE PAR LES FEMMES**

8.1 Le dernier rapport de l’UNESCO, « Égalité des genres, patrimoine et créativité », est accablant<sup>6</sup>. Les 31 pays ayant participé à cette étude, issus du nord comme du sud et des 5 continents (dont le Canada), ont tous déploré, en premier lieu, une absence presque totale de recherches et de données fiables sur la présence des femmes comme créatrices, ou comme personnage principal dans l’imaginaire des créateurs. Comment peut-on prétendre à améliorer l’image des femmes dans la société si aucune donnée n’existe à ce sujet?

8.2 Autre constat : la culture est encore massivement enseignée et produite par des hommes, alors que les femmes représentent de loin la majorité des étudiants dans les domaines culturels, et la majorité des consommateurs de produits culturels.

8.3 De plus, et c’est le plus accablant, dans la majorité des pays, on constate que les stéréotypes entre les hommes et les femmes sont largement reproduits dans les domaines de l’art et de la culture, et que la culture, dans son ensemble, devient un moyen de transmettre les croyances et les comportements sociaux de leurs créateurs, c’est à dire des hommes. Ces données ont aussi été compilées, avec des résultats similaires, par Réalisatrices Équitables au Québec, par le Geena Davis Institute on Gender aux États-Unis<sup>7</sup>, par la SACD en France<sup>8</sup>.

## **9- LES CRÉATRICES : LES GRANDES OUBLIÉES DES PROGRAMMES DE DISCRIMINATION POSITIVE**

9.1 Dans tous les domaines où un programme national de discrimination positive à l’égard des femmes a été instauré, on a vu des améliorations majeures s’opérer, allant jusqu’à permettre à des femmes d’accéder à des emplois non traditionnellement féminins, donc mieux rémunérés.

---

<sup>6</sup><http://fr.unesco.org/news/!%E2%80%99in%C3%A9galit%C3%A9-hommes-femmes-persiste-monde-culture-souligne-nouveau-rapport>

<sup>7</sup> <http://seejane.org/>

<sup>8</sup> <http://www.sacd.fr/fileadmin/actualites/2015/ousontlesfemmes2015/ousontlesfemmes2015.pdf>

- 9.2 Il est très important de comprendre que plusieurs programmes de discrimination positive sont en vigueur dans les institutions québécoises qui financent les arts médiatiques. À la SODEC et au CALQ, parfois depuis des décennies, plusieurs programmes spéciaux de discrimination positive sont réservés aux premières nations, aux créateurs des régions, et aux anglophones. Récemment, le CAC vient d’instaurer toute une série de programmes spéciaux pour les communautés culturelles. Comment est-il possible que les femmes, qui représentent 51% de la population, qui étudient en très grand nombre pour devenir créatrices mais qui reçoivent un pourcentage de subvention scandaleusement bas, n’aient profité d’aucun programme spécial depuis 50 ans? Pourquoi tout le monde passe avant elles ? Sont-elles condamnées à rester, pour toujours, la majorité invisible?
- 9.3 Dans l’histoire des arts médiatiques au Canada, on a connu deux seules exceptions à la règle : la création d’un studio des femmes à l’ONF dans les années 1970, et en mars dernier, toujours à l’ONF grâce au courage et à l’esprit visionnaire de son actuel directeur général, Claude Joli-cœur, l’instauration de la parité dans l’attribution des fonds de production des documentaires. Autre exception à l’échelle planétaire : en 2015, la Suède, via son organisme de subvention du cinéma similaire à la SODEC, vient d’instaurer la parité dans l’octroi des subventions au cinéma.

## 10- SOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- 10.1 **Un préalable aux changements : tenir des statistiques.** Nous demandons que toutes les institutions culturelles québécoises soient tenues de compiler leurs statistiques en fonction du genre homme-femme, et ce systématiquement, et à tous les niveaux, et à chaque année, pour toujours. Nous demandons que ces statistiques soient disponibles publiquement dans les rapports annuels.
- 10.2 Nous demandons que des outils de mesure de la représentation des hommes et des femmes dans les médias soient utilisés par la Régie du cinéma ou les diffuseurs, outils tels que le test de Bechdel<sup>9</sup> ou l’obtention de la cote « A »<sup>10</sup>. De tels outils sont déjà utilisés par certains diffuseurs de produits culturels en Suède et en France.
- 10.3 **Stopper l’incitation à la violence faite aux femmes dans les jeux vidéos.** Selon le centre canadien d’éducation aux médias et de littérature numérique, certains jeux vidéo, y compris les plus populaires classés pour les 17 ans et + tels que la série *Grand Theft Auto*, véhiculent du contenu misogyne et

---

<sup>9</sup> Le test de Bechdel est une grille de lecture factuelle et ne juge pas de la qualité artistique. Son but est de montrer la grande quantité de films et autres œuvres qui ne réussissent pas à valider ces trois affirmations : l’œuvre est composée d’au moins deux personnages féminins identifiables qui portent un nom ; elles parlent ensemble ; elles parlent d’autre chose que d’un personnage masculin.

<sup>10</sup> <http://www.lapresse.ca/cinema/nouvelles/201311/06/01-4707897-des-cinemas-suedois-utilisent-une-nouvelle-cote-feministe.php>

admettent la violence envers les femmes, permettant et même récompensant des comportements tels que la violence dans les relations sexuelles avec les prostituées, le viol et le meurtre<sup>11</sup>. Comme l'explique le docteur Karen Dill, « Lorsqu'on montre sans cesse les femmes comme des objets sexuels plutôt que des protagonistes, qu'on les représente constamment de façon humiliante et dégradante, qu'on les décrit continuellement comme soumises, on admet et on soutient la violence contre les femmes, la coercition exercée contre les femmes et les attitudes hostiles aux femmes »<sup>12</sup>.

10.4 À notre avis, les jeux vidéo qui comportent ces scènes ne devraient pas être admis au Québec. Nous demandons que l'accès aux jeux vidéo qui font la promotion de la violence faite aux femmes soit bloqué au Québec, ou alors que soient retranchées ces scènes d'incitation à la violence envers les femmes.

10.5 **Instaurer l'équité dans l'octroi des subventions.** Étant donné que l'industrie culturelle est un secteur d'emploi très important au Québec, et que les salaires des travailleurs culturels sont versés à même les subventions octroyées par l'État, il est très facile de justifier un programme d'équité en culture.

10.6 Voilà pourquoi notre principale recommandation est d'instaurer l'équité dans l'octroi des subventions. Cela pourra se faire sur le modèle de la mixité égalitaire<sup>13</sup> développée en Suède<sup>14</sup>, ou sur le modèle de la parité instauré tout récemment à l'ONF. Notons par ailleurs que Téléfilm Canada semble vouloir accorder une oreille attentive à l'initiative #Telefilmthisiseasy, lancée tout récemment, qui vise l'équité homme-femme dans l'attribution des financements. Faudra-t-il attendre que le fédéral nous fasse la leçon en matière d'équité pour que Québec se décide enfin à entrer dans le vingt-et-unième siècle?

10.7 Comme nous l'avons expliqué plus haut, ce sont les producteurs qui reçoivent les subventions de l'État. Ensuite, ils choisissent les réalisateurs avec qui ils veulent travailler. Les producteurs doivent déjà respecter un ensemble de règles de discrimination positive afin de recevoir une aide financière de la SODEC (s'assurer qu'une partie de l'argent ira à la relève, aux autochtones, aux régions, aux anglophones etc). Il est grand temps que la règle de discrimination positive principale consiste à

---

<sup>11</sup> <http://habilomedias.ca/jeux-vidéo/jeux-vidéo-inquiétudes>

<sup>12</sup> Dill, Karen. «Do Anti-Social Video Games Foster Sexism and Violence Against Women? Research on Sexist and Pro-Rape Attitudes Among Gamers.» *Violence Against Women in Families and Relationships*, Greenwood Press 2007, Evan Stark and Eve S. Buzawa eds.

<sup>13</sup> La mixité égalitaire est une zone de confort où aucun des groupes d'hommes ou de femmes ne peut être financé dans une proportion dépassant 60% de l'ensemble du financement disponible dans chaque institution, ni toucher moins de 40% de ce même budget.

<sup>14</sup> *Swedish Film Institute Achieves 50-50 Funding Distribution for Male and Female Directors*  
<http://blogs.indiewire.com/womenandhollywood/swedish-film-institute-achieves-50-50-funding-distribution-for-male-and-female-directors-20150529>

donner leur juste part aux femmes qui étudient et travaillent ardemment afin d'arriver à vivre de leur métier de créatrice culturelle au Québec.

## **11 CONCLUSION**

11.1 Le Québec a tout intérêt à faire honneur à sa réputation mondiale de leader en matière d'égalité H/F, une réputation pourtant fort exagérée, pour ne pas dire mensongère, en ce qui concerne l'accès des femmes aux fonds de création de la culture nationale.

11.2 Nous souhaitons ardemment que le principe d'équité soit bien accueilli par une bonne proportion des participants à cette consultation publique. Mais la marche vers l'équité en culture est déjà commencée, et dans tous les pays du monde. La population est prête à recevoir ces nouvelles règlementations. Tout le Québec en bénéficiera. La solution repose entre vos mains.

# **RÉALISATRICES ÉQUITABLES**

## **AJÔT AU MÉMOIRE**

### **ENFIN L'ÉQUITÉ POUR LES FEMMES EN CULTURE ?**

Par Isabelle Hayeur et Sophie Bissonnette

PRÉSENTÉ À LUC FORTIN

Ministre de la Culture et des Communications,  
Ministre responsable de la Protection  
et de la Promotion de la langue française

Dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle du Québec.

16 juin 2016

## INTRODUCTION

---

Pressentant que les inégalités entre les hommes et les femmes étaient peut-être similaires dans les autres domaines culturels au Québec, la présidente de Réalisatrices Équitables lance en 2014 le projet de réunir les associations professionnelles vouées à la défense et à la promotion des créateurs et créatrices de la culture au Québec pour faire le point et échanger nos données.

Le 19 mai dernier, des représentantes de 12 associations professionnelles de créateurs et de créatrices œuvrant dans le domaine culturel québécois répondaient à l'invitation de Réalisatrices Équitables et se réunissaient pour une journée d'étude sur la place des créatrices en culture.

À l'époque où notre mémoire a été déposé, cette journée n'avait pas encore eu lieu. Je ne disposais que des données préliminaires. Mais comme la consultation a été repoussée, il nous est possible de joindre les résultats obtenus. Vous trouverez ci-joint les données du rapport qui a suivi cette journée d'étude :

### LA PLACE DES CRÉATRICES DANS LES POSTES CLÉS DE CRÉATION DE LA CULTURE DU QUÉBEC

Le mot « créatrice » désigne ici une personne qui génère directement les idées, les concepts, la vision, l'esthétisme et le contenu d'une œuvre (en arts visuels, en écriture, en mise en scène, en composition musicale, en jeux vidéo, en réalisation, etc.). Ont aussi été incluses les personnes qui occupent un poste clé dans la création et dont l'impact participe de manière importante à la singularité de l'œuvre (interprétation, direction artistique, direction photo, etc.)

## FAIRE LE POINT AVEC LES DONNÉES DISPONIBLES

---

Chaque participante a compilé des données à partir des informations transmises par l'association professionnelle qu'elle représente, et parfois aussi à partir d'études extérieures.

Ces associations de personnes œuvrant dans la culture ayant des ressources et des budgets inégaux, les données sont de natures différentes pour chaque domaine, et plus ou moins complètes selon le cas. Mais dans l'ensemble ces données esquissent un portrait général saisissant. Voici les points saillants des présentations de chaque participante.

# THÉÂTRE : AUTEURS ET TRADUCTEURS

Présentation de Marie-Ève Gagnon

Association québécoise des auteurs dramatiques du Québec (AQAD)

*L'Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD) est un syndicat professionnel dont la mission est la défense des droits et intérêts moraux, sociaux, économiques et professionnels des auteurs dramatiques, des librettistes, des adaptateurs et des traducteurs francophones, québécois et canadiens.*

Marie-Ève Gagnon a réalisé une étude pour l'AQAD sur l'accès aux scènes québécoises des femmes auteures dramatiques (*Rideau de verre : auteures et scènes québécoises : portrait socio-économique*, 2009), un texte qui a eu beaucoup d'impact dans le milieu du théâtre. Puisque les chiffres réels de la rémunération pour la diffusion des textes ne sont pas disponibles, l'étude a fourni les informations accessibles sur les saisons théâtrales au Québec de 2000 à 2007. Il n'y a pas eu compilation de nouveaux chiffres depuis 2007.

Les femmes constituent 40 % des auteures membres de l'AQAD et du Centre des auteurs dramatiques (CEAD).

L'accès aux bourses et aux activités de développement est assez équitable entre hommes et femmes.

Sur les 1 600 productions recensées, 29 % des textes joués sont écrits par des femmes.

Plus les conditions de production sont favorables (en termes de moyens financiers et d'accès aux ressources), moins il y a de textes de femmes sélectionnés et produits : les producteurs TAI (théâtres « institutionnels ») retiennent des textes de femmes dans une proportion de 24 %, tandis que les producteurs ACT (les plus nombreux et avec de plus petits moyens de production) le font dans une proportion de 31 %.

Dans le secteur de l'enfance jeunesse, traditionnellement associé aux femmes, la proportion est de 29 %.

Les hommes sont 2 fois plus nombreux que les femmes à avoir un accès régulier à la scène. Il est plus difficile pour les femmes de soutenir la progression de leur carrière : 36 % des hommes ont à leur actif 3 productions et plus, contre 18 % des femmes.

# **THÉÂTRE : INTERPRÈTES, CONCEPTEURS, METTEURS EN SCÈNE**

**Présentation de Julie Vincent  
Conseil québécois du théâtre**

*La mission du Conseil québécois du théâtre (CQT) est de fédérer, défendre et promouvoir le théâtre professionnel québécois. Il réunit des membres professionnels, des membres corporatifs et des membres associatifs provenant de l'ensemble du milieu du théâtre.*

En 2010-2011, 47 % des interprètes francophones sont des femmes. Elles signent 44 % des 412 nouveaux contrats en conception théâtrale.

Les femmes metteurs en scène sont moins nombreuses que les hommes et plusieurs femmes, même avec une carrière établie, se plaignent de ne pas avoir autant de contrats que les hommes ni la même reconnaissance.

Et ce, même dans les cas où les théâtres sont dirigés par des femmes.

# **INTERPRÈTES : ACTEURS, CHANTEURS, ANIMATEURS ET DANSEURS**

**Présentation de Denyse Marleau  
Union des artistes**

*L'Union des artistes (UDA) est un syndicat professionnel représentant près de 13 060 artistes, dont environ 8 440 membres actifs et 4 620 stagiaires, regroupés au sein de quatre catégories : acteurs, chanteurs, animateurs et danseurs. L'UDA représente principalement les artistes professionnels œuvrant en français au Québec et ailleurs au Canada.*

Depuis 2002, l'Union des artistes utilise des données informatiques afin de connaître les réalités du contexte de travail de ses artistes membres, hommes et femmes.

Des constats s'imposent :

Malgré le mythe qui laisse croire le contraire, en 2015, il y a moins de femmes que d'hommes à l'UDA : 49 % des membres sont des femmes, 51 % des hommes.

Les écarts de revenus sont significatifs entre hommes et femmes : le revenu moyen des femmes en 2014 représente 74,5 % du revenu moyen des hommes. Il est à noter que la situation ne s'améliore pas puisqu'en 2003, ce chiffre représentait 75,4 %.

Les femmes ont accès à moins de rôles que les hommes. Les personnages féminins sont moins nombreux dans les différents secteurs de travail. Les femmes sont sous-représentées dans tous les secteurs, particulièrement celui de la publicité. Par exemple, pour le groupe d'âge des 45 ans et plus, les femmes ne représentent que 38,3 % des artistes ayant travaillé en pub.

Quel que soit le secteur de travail, le revenu moyen des femmes est le plus souvent inférieur à celui des hommes.

Les femmes sont particulièrement touchées par l'âgisme. En général, elles ont une carrière moins longue que les hommes.

# AUTEURS DE RADIO, TÉLÉVISION, CINÉMA

Présentation de Joanne Arseneau

**Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)**

*La Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC) est un syndicat professionnel de plus de 1 400 membres qui protège et défend les intérêts professionnels, économiques et moraux des auteurs de langue française. La Société couvre aussi les adaptateurs depuis 2012.*

En 2012, 40,8 % des membres de la SARTEC sont des femmes. Le pourcentage se maintient autour de 40 % en 2016.

Bien que la parité homme/femme semble presque acquise dans le secteur de la télévision, il n'en va pas de même en cinéma. En effet, en télévision les femmes scénaristes sont aussi présentes que les hommes aux heures de grande écoute. Par contre, nos statistiques sont moins reluisantes dans le secteur des scénaristes de cinéma où, entre 2008 et 2015, 66 % des contrats en développement de scénarios étaient signés par des hommes contre 21 % par des femmes et 13 % par les équipes mixtes.

Lorsqu'il s'agit des scénarios de films qui se rendent à l'étape de la production, malheureusement l'écart se creuse : 77 % des scénarios des films produits ont été écrits par des hommes, seulement 16 % par des femmes, et 7 % par des équipes mixtes.

Le fait que la plupart des réalisateurs soient des hommes et que bon nombre d'entre eux écrivent leur propre scénario explique en grande partie cet écart. Il est aussi à noter que les films dits « d'auteur », c'est-à-dire les films écrits et réalisés par la même personne, l'emportent statistiquement en ce qui a trait aux films financés par les institutions.

Quant aux cachets, il y a un écart de 5 % à l'avantage des hommes pour les contrats alloués à l'étape du développement de scénarios. L'écart se creuse jusqu'à 22 % au désavantage des femmes quant aux scénarios produits.

Finalement, le secteur de l'humour demeure un « boys club ».

# RÉALISATION DE LONGS MÉTRAGES FICTION ET DOCUMENTAIRES

Présentation d'Isabelle Hayeur  
Réalisatrices Équitables (RÉ)

*Réalisatrices Équitables est un organisme à but non lucratif qui regroupe 200 réalisatrices professionnelles du Québec et qui rejoint un réseau de 500 sympathisantEs. Réalisatrices Équitables vise à atteindre l'équité pour les femmes dans le domaine de la réalisation au Québec.*

Dans les principales écoles d'enseignement supérieur du cinéma et de la télévision, les filles représentent entre 43 à 60 % des étudiants. L'intérêt des filles pour les métiers du cinéma et de la télévision est bien réel. Mais elles ne constituent en 2016 que 31 % des membres de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec.

Dans les principaux programmes provinciaux et fédéraux de financement public qui s'adressent aux industries culturelles (et qui exigent l'investissement d'un producteur, d'un distributeur ou d'un télédiffuseur pour y être admissible), les femmes réalisent entre 15 % et 28 % des projets acceptés et reçoivent entre 11 % et 19 % des enveloppes budgétaires.

Dans les programmes qui s'adressent directement aux créateurs.trices et qui ont des mandats avant tout artistiques, les femmes réalisent entre 39 % et 41 % des projets acceptés et reçoivent 38 % à 41 % des enveloppes budgétaires.

Plus les budgets sont élevés, moins les réalisatrices sont nombreuses. La situation des réalisatrices en long métrage fiction est particulièrement inéquitable. À Téléfilm Canada (2009-2014), les réalisatrices ont reçu 10 % des fonds accordés en long métrage fiction et à la SODEC (2011-2014), 19 % des fonds.

De nouvelles mesures sont toutefois encourageantes : l'Office national du film s'est engagé en mars dernier à accorder la parité hommes/femmes dans le choix des projets et dans l'attribution des budgets. La directrice générale de Téléfilm Canada, Carole Brabant, s'est également engagée publiquement à trouver des solutions pour atteindre l'équité.

On attend avec beaucoup d'intérêt que la SODEC rende publiques ses intentions et mesures quant à l'atteinte de l'équité envers les réalisatrices.

# RÉALISATION EN TÉLÉVISION ET SÉRIES WEB

Présentation de Nicole Dussault

Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ)

*L'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) est une association professionnelle qui comprend à ce jour plus de 700 membres réalisateurs et réalisatrices pigistes œuvrant principalement en français dans les domaines du cinéma, de la télévision et du web.*

31 % des membres de l'ARRQ sont des femmes. Toutefois, l'Association ne représente pas tous les réalisateurs.trices. Parmi ses membres, on retrouve des professionnels qui œuvrent en cinéma, en web et une forte proportion en télévision, mais les réalisateurs.trices de long métrage documentaire, par exemple, y sont faiblement représentés.

Selon l'étude *Les réalisatrices du petit écran (2007-2011)*<sup>1</sup>:

Les femmes sont très présentes et performantes au sein des institutions académiques qui dispensent des formations spécialisées en télévision (UQAM, INIS, Cégep de Jonquière). Elles représentent 49 % à 62 % des candidates et 48 % à 60 % des étudiants admis.

Les réalisatrices travaillent sur le quart des projets financés et reçoivent 10 % de l'enveloppe budgétaire des subventions fédérales.

D'après la grille horaire (Automne 2010/Hiver 2011), sur l'ensemble des émissions à l'antenne de Radio-Canada, une seule est réalisée par une femme sans la collaboration d'un collègue masculin. À TVA, 66 % de toutes les émissions sont réalisées par des hommes seulement. À Télé-Québec, une émission sur quatre est réalisée par une ou des femmes seules.

La compilation des 48 émissions les plus écoutées (2007-2010) selon le palmarès du Fonds des médias du Canada est sans équivoque : un homme est à la barre de l'émission dans 81 % des cas. La réalisation mixte est peu fréquente (19 %), alors que la réalisation strictement féminine est inexistante (0 %).

Trois fois plus d'hommes que de femmes se retrouvent dans le secteur des variétés (37 % vs 12 %) et deux fois plus dans celui des dramatiques (19 % vs 9 %). Le pourcentage de réalisatrices dans le secteur extrêmement lucratif de la publicité n'a pas bougé depuis près de 20 ans : il stagne à 2 %. Les secteurs de prédilection pour les femmes demeurent le magazine et le documentaire.

Deux fois plus de réalisateurs (31 %) que de réalisatrices (16 %) gagnent 80 000 \$ et plus. On peut véritablement parler d'un « boys club ». Les femmes doivent faire leurs preuves et ne bénéficient pas de la même crédibilité.

---

<sup>1</sup> Migner-Laurent, Anne, Anouk Bélanger, *Les réalisatrices du petit écran 2012*, <http://realisatrices-equitables.com/wp-content/uploads/2016/01/Etude-realisatrices-petit-ecran-2012.pdf>

# MÉTIERS DE L'IMAGE ET DU SON

Présentation de Catherine Tessier

Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS)

*L'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS) représente plus de 3700 techniciens membres et environ 1200 permissionnaires actifs dans les principaux départements associés à la production cinématographique et télévisuelle.*

En 2016, 39 % des membres de l'AQTIS sont des femmes (tous secteurs confondus : cinéma, télévision, nouveaux médias et publicité).

Les femmes se démarquent en maquillage (89 %), costumes (84 %), coiffure (60 %), scriptes (94 %) et assistance à la réalisation (70 %).

Elles sont presque totalement absentes des départements des effets spéciaux et du son, et parmi les machinistes et éclairagistes. Elles représentent 14,5 % des membres du département caméra et 7,5 % des directeurs photo.

Les femmes ont beaucoup plus de difficulté que les hommes à accéder aux postes de chefs. Il y a beaucoup d'assistantes caméra, peu de directrices photo; beaucoup de femmes perchistes, mais très peu de preneuses son.

Il serait intéressant de vérifier s'il y a une corrélation entre l'importance des budgets et l'absence des femmes.

Nous n'avons pas encore de chiffres comparatifs sur les salaires.

En conclusion, le cinéma et la télévision sont encore des mondes d'hommes, la progression des femmes y est lente surtout dans certains métiers. Les fonctions de chef sont davantage l'apanage des hommes. Comme les postes sont souvent comblés par la voie des équipes naturelles et à la façon d'un « *Old Boys Club* », il est plus difficile pour les femmes de se faire embaucher.

## **AUTEURS-COMPOSITEURS**

**Présentation de Marie-Josée Dupré**

**Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ)**

*La Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ) en est à sa 35<sup>e</sup> année d'existence et représente les auteurs et compositeurs de musique, que ce soit en chanson ou en musique à l'image. La SPACQ a 583 membres dans les deux secteurs d'activités. Plusieurs membres sont aussi interprètes.*

Au total, 27 % de nos membres sont des femmes (soit 159 personnes). En chanson, elles constituent 39 %. En musique à l'image, seulement 8 %. Il est à noter que ce sont les membres qui déterminent la catégorie à laquelle ils appartiennent lors de l'inscription – nous ne pouvons donc valider ces informations formellement.

Nous n'avons aucune statistique relative à la place des femmes en chanson.

Du côté de l'audiovisuel, dans les trois dernières années, les femmes se sont vues accorder 3,2 % des contrats avec l'AQPM (télé), sur un total de 300 contrats.

Les cachets versés varient grandement d'une production à l'autre selon le type de production, le budget, la commande, la réputation des compositeurs engagés, etc. Il est donc difficile d'établir un parallèle entre les cachets homme/femme.

# CRÉATION DE JEUX VIDÉO

## Présentation de Anne Gibeault

### Epsilon Games

*Anne Gibeault est cofondatrice et directrice de la création à Epsilon Games. Elle a plus de 13 ans d'expérience en développement de jeux vidéo incluant la scénarisation, le design, l'animation 3D, la gestion et la production.*

L'industrie du jeu vidéo est en pleine croissance : au Québec, 140 entreprises se partagent le marché et ont une croissance annuelle de 10 %.

L'âge moyen des joueurs et des joueuses est de 35 ans. 44 % sont des femmes.

Dans l'industrie au Canada, le salaire moyen des employés est de 72 000 \$ annuellement et l'âge moyen est de 32 ans. L'industrie demeure très opaque quant à la divulgation des chiffres sur les salaires attribués aux hommes et aux femmes. Selon les études américaines, les femmes touchent 75 % du salaire des hommes.

Au Québec, les femmes occupent 16 % des emplois et sont davantage concentrées dans les secteurs administratifs (32 %) et en marketing (51 %). Elles sont très peu présentes dans les emplois créatifs tels que le design et les métiers artistiques (13 %) ou en informatique (6 %), le secteur le plus payant.

Dans les principales écoles de formation en jeu vidéo, elles constituent entre 6 % et 52 % des étudiants. Elles constituent entre 10,5 à 13 % des étudiants en génie informatique et logiciel.

Le nombre de femmes inscrites en génie informatique était en forte croissance jusque dans les années 80, moment où l'industrie informatique et des jeux vidéo a misé sur un marketing visant essentiellement les garçons, ce qui a eu des répercussions catastrophiques sur la présence des filles et des femmes dans ces champs d'expertise.

On en ressent et constate toujours les effets négatifs en 2016.

## AUTEURS : ROMAN, POÉSIE, ESSAIS

Présentation de Danièle Simpson

Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)

*L'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) est un syndicat professionnel qui regroupe près de 1 650 écrivains : poètes, romanciers, auteurs dramatiques, essayistes, auteurs pour jeunes publics et auteurs d'ouvrages scientifiques et pratiques.*

55 % des membres de l'UNEQ sont des femmes. Le conseil d'administration est composé majoritairement de femmes.

Pour devenir un écrivain « consacré », il faut être publié, recensé, recevoir des prix et être enseigné.

Avant de pouvoir être publiés, plusieurs écrivains demandent une bourse d'aide à la création. Il n'y a pas d'étude sur la perception et le jugement des œuvres des écrivaines par les jurys. La question se pose toutefois en ce qui a trait à la réception des manuscrits par les éditeurs, surtout à la lumière d'une expérience faite par Catherine Nichols<sup>2</sup>. Cette dernière a d'abord sollicité 50 agents littéraires sous son nom, puis sous un pseudonyme masculin. Sous son nom, elle a reçu deux réponses positives. Sous le pseudonyme masculin, elle a reçu 8.5 fois plus de réponses positives (soit 17 en tout). Catherine Nichols parle de l'existence d'un préjugé inconscient défavorable aux femmes qui affecterait hommes et femmes.

Une fois l'œuvre publiée, les auteurs masculins sont aussi davantage recensés. Lori Saint-Martin<sup>3</sup>, auteure et professeure à l'UQAM, a noté que seulement 33 % des comptes rendus dans six journaux de référence, dont *Le Devoir* et *Le Monde*, portaient sur des livres écrits par des femmes (2015). On avait aussi attribué aux hommes, de façon très disproportionnée, les espaces les plus prestigieux des journaux.

Les femmes n'obtiennent pas la même reconnaissance que les hommes. On le constate du côté des prix littéraires : le Nobel de littérature a été attribué 14 fois à des femmes depuis 1909, le *Goncourt*, 11 fois depuis 1903; le prix du Gouverneur général romans et nouvelles, 28 fois depuis 1959 (une belle exception!), le prix Athanase-David, 13 fois depuis 1968, le Grand Prix du livre de Montréal, 10 fois depuis 1965 ; le Prix des libraires, 8 fois depuis 1994. Notons de plus que les romans dont les protagonistes sont masculins obtiennent davantage de prix.

Ces quelques chiffres nous ont convaincues de l'importance de créer à l'UNEQ un comité sur l'égalité homme/femme qui sera composé d'hommes et de femmes.

---

<sup>2</sup> Nichols, Catherine, Jezabel, « *Homme de Plume: What I Learned Sending My Novel Out Under a Male Name* », 2015  
<http://jezebel.com/homme-de-plume-what-i-learned-sending-my-novel-out-und-1720637627>

<sup>3</sup> Saint-Martin, Lori, *Le Devoir*, « *À quand la parité culturelle?* », 2016  
<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/461617/sexisme-a-quand-la-parite-culturelle>

## **ARTISTES VISUELS**

### **Présentation de Nathalie Dussault**

#### **Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV)**

*Le Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV) représente les artistes en arts visuels du Québec. Sa principale mission est d'améliorer les conditions de vie et de pratiques professionnelles des artistes qui font carrière dans le domaine des arts visuels.*

66 % des membres du RAAV sont des femmes.

Les femmes artistes sont très scolarisées : 96 % des femmes artistes ont un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle et, selon l'historienne Rose-Marie Arbour, elles constitueraient 80 % des étudiants en arts visuels.

Au Conseil des arts du Québec (CALQ, 2014-2015), selon le tableau ce serait 54 % des projets acceptés proviennent de femmes artistes; elles ont reçu 42 % des fonds octroyés.

Dans le programme du 1 % (Intégration des arts à l'architecture), les chiffres varient selon les années. Entre 1995 et 2007, 49% des contrats d'art public étaient attribués aux femmes, mais sur 9 contrats de valeur importante, soit de 200 000\$ et plus, seulement 2 sont accordés à des femmes. Après 2007, la méthode d'attribution n'étant plus sous analyse différenciée selon les sexes, la proportion de femmes diminue. On constate qu'en 2012-2013 elles ne constituaient plus que 29% des projets acceptés.

Il y a un gros écart de revenus entre les hommes et les femmes. Le revenu de création médian annuel est de 2 400 \$ pour les femmes et 5 200 \$ pour les hommes, soit plus du double. Les revenus personnels sont de 27 600 \$ pour les femmes et de 40 900 \$ pour les hommes

Au niveau de la diffusion, les œuvres de femmes artistes sont autant exposées que celles des hommes, mais les femmes vendent presque deux fois moins que les hommes (7,8 contre 14).

Les hommes bénéficient d'une plus grande reconnaissance : en 2014, un journaliste de *La Presse* a demandé de nommer les dix artistes les plus importants au Québec : seulement trois femmes figuraient sur la liste.

Des mesures positives : La Centrale Galerie Powerhouse présente surtout des femmes artistes et la Fonderie Darling a établi une politique de parité hommes/femmes.

## CENTRES D'ARTISTES EN ARTS MÉDIATIQUES

### Présentation de Mercedes Pacho

#### Alliance des arts médiatiques indépendants (AAMI)

*L'Alliance des arts médiatiques indépendants (AAMI) est un organisme canadien à but non lucratif représentant plus de 90 organisations indépendantes de production, distribution et diffusion en cinéma, vidéo, audio et nouveaux médias. L'AAMI sert ainsi plus de 16 000 artistes indépendants et travailleurs culturels.*

Pour la période de 2015 à 2016 :

Région	Nombre de centres membres	Nombre de femmes à la direction	Nombre d'hommes à la direction
Atlantique	8	6	2
Ontario	26	14	12
Pacifique	18	8	10
Prairies et territoires	21	10	11
Québec	28	16	12

Les cinq régions du Canada incluent le National Indigenous Media Art Convention (NIMAC), une structure permanente qui agit comme représentante des Premières Nations au sein de l'AAMI.

Cette belle parité dans les postes clés des organismes en arts médiatiques s'explique entre autres par des salaires précaires. Nous observons d'ailleurs une très forte représentation de femmes parmi les employés dans les organismes culturels, en général.

Le Conseil des arts du Canada (CAC) met à l'honneur l'équilibre des sexes, mais lorsque l'on souhaite connaître le nombre de femmes créatrices, l'information est souvent difficile à trouver. D'ailleurs, dans le cadre d'une politique d'équité développée en 2012, les groupes généralement défavorisés dans l'octroi de subventions (Premières Nations, Métis du Canada, personnes atteintes de handicaps, personnes issues des communautés culturelles) sont mis de l'avant. Mais pas l'équité femmes/hommes.

# LES FEMMES EN CULTURE DANS LE MONDE

Présentation de Isabelle Hayeur

Réalisatrices Équitables

L'iniquité hommes/femmes dans le milieu culturel dépasse les frontières du Québec et du Canada. L'UNESCO a publié une étude intitulée *Égalité des genres : patrimoine et créativité* (2014) dans laquelle 31 pays (dont le Canada, la Suède, le Japon, mais aussi l'Irak, l'Éthiopie et le Niger) ont répondu à un questionnaire.

En voici les principales conclusions :

- Une majorité de femmes sont inscrites dans les cours universitaires liés à la culture.
- C'est dans les arts visuels qu'on retrouve les femmes le plus souvent. Toutefois, plusieurs pays répondants ont fait observer que cette tendance ne se confirme pas dans le monde professionnel.
- Les femmes représentent de loin la majorité des consommateurs de biens culturels.
- Une constatation prédomine chez tous les pays répondants : l'absence de statistiques ventilées par genre. Il n'y a pas de collecte de données régulière. Les données sont compilées lors d'initiatives de recherche ou de projets individuels.
- Toutes professions confondues (employés des ministères, administrateurs, créateurs, artisans), les hommes disposent de plus de chances et de choix dans la progression de leur carrière.
- Les efforts fournis par les pays sous forme de plans d'action nationaux et de législation concernant l'égalité homme femme n'ont pas été étendus au secteur des politiques culturelles.
- Les stéréotypes sexistes persistent et sont largement reproduits dans les domaines de l'art et la culture, qui sont le moyen de transmission privilégié des représentations en termes de genre, de croyance et de comportements sociaux.

## CONCLUSION

---

Après avoir entendu les présentations des participantes à la journée d'étude, dont certaines donnaient le vertige, rapidement, le groupe a dressé ce constat alarmant : on compte 51 % de femmes au Québec, mais peu de femmes, voire pratiquement aucune dans certains secteurs, créent l'imaginaire collectif québécois et canadien.

Ce manque de regards féminins dans les postes clés de création a pour conséquence d'exposer de façon biaisée, chaque jour, les enfants, les adolescents et les adultes à des contenus, des modèles esthétiques et comportementaux qui sont issus, en très grande majorité, des imaginaires et des fantasmes masculins. Cette exposition quotidienne serait probablement responsable d'un préjugé inconscient en faveur des œuvres et univers créés par les hommes.

Unaniment, les participantes se sont entendues sur ce principe fondamental : pour refléter la société québécoise dans toute sa diversité, la culture doit être créée par l'ensemble des personnes qui la compose (hommes, femmes, Premières Nations et communautés culturelles).

Les participantes ont ensuite réfléchi à des solutions pour que les femmes deviennent parties prenantes de la création de la culture au Québec et au Canada.

Cinq recommandations sont issues de cette réflexion et visent à obtenir graduellement — et rapidement! — l'égalité en emploi dans les métiers clés de la création culturelle. Le présent rapport et les recommandations seront déposés au Ministère de la Culture et des Communications du Québec, au Secrétariat à la condition féminine du Québec, ainsi qu'à Patrimoine Canada d'ici peu.

À la fin de cette journée d'étude, les participantes ont créé un nouveau groupe d'action au sein duquel elles vont poursuivre leurs actions :

### **La Coalition pour l'égalité homme femme en culture**

Lundi le 13 juin, le rapport où figuraient toutes ces données est sorti en conférence de presse. Tous les médias officiels et sociaux (sauf Sophie Durocher au Journal de Montréal), ont été unanimes : il est urgent d'apporter une solution à cette désolante situation! Vous trouverez à la fin du document une liste des principaux médias qui ont rapporté ou commenté le rapport.

## RECOMMANDATIONS

---

**1** - Les personnes qui contrôlent l'accès à l'emploi et aux moyens de création et de diffusion en culture sont en grande partie responsables de la sous-représentation et du manque de reconnaissance des créatrices.

Lors de l'attribution des fonds publics aux entreprises culturelles, nous demandons que l'on intègre le critère d'égalité H/F dans les règles qui définissent le choix des œuvres à produire et à diffuser, et dans l'attribution des postes clés de création.

**2** - Nous demandons que l'on intègre le critère d'égalité H/F dans l'attribution des fonds publics qui vont directement aux créateurs et aux créatrices sous forme de bourses et de résidences de création.

**3** - Nous demandons que toutes les institutions qui distribuent les fonds publics en culture soient tenues de compiler et publier annuellement des statistiques hommes/femmes, ventilées par postes créatifs clés.

**4** - Sans porter de jugement sur les choix des créateurs et des créatrices, nous croyons qu'il est essentiel d'analyser les personnages et les représentations des hommes et des femmes dans les œuvres et les produits culturels.

Nous demandons la mise en place d'un observatoire public de la représentation des genres dans les créations culturelles qui soit assuré d'un financement spécifique et récurrent.

**5** - Compte tenu de l'omniprésence des nouvelles technologies, il est urgent que les femmes participent de façon égalitaire dans tous les postes clés de création des œuvres et des produits numériques.

Nous demandons d'instaurer des mesures incitatives pour l'intégration des femmes dans les entreprises et les institutions d'enseignement du secteur numérique.

## PRINCIPAUX MÉDIAS SUITE AU LANCEMENT DU RAPPORT

Sophie Bernard, Qui fait quoi, **Place des femmes dans les postes clés de création de la culture : encore du chemin à parcourir**, 13 juin 2016 <http://www.qfq.com/showQuot&date=16-06-13&spid=ygnUjj8339>

Première chaine, le 15-18, Méalnye Boissonneault, 13 juin 2016.  
[http://ici.radio-canada.ca/emissions/le\\_15\\_18/2015-2016/chronique.asp?idChronique=409452](http://ici.radio-canada.ca/emissions/le_15_18/2015-2016/chronique.asp?idChronique=409452)

Ici-Radio-Canada – Arts, site web, 13 juin 2016

**Les femmes sous-représentées dans plusieurs secteurs culturels au Québec**

[http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/arts\\_et\\_spectacles/2016/06/13/002-representation-femmes-milieu-culture.shtml](http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/arts_et_spectacles/2016/06/13/002-representation-femmes-milieu-culture.shtml)

Téléjournal de 18h, Radio-Canada, lundi 13 juin 2016, Avancez au minutage: 36:30 à 37:02  
<http://ici.radio-canada.ca/tele/le-telejournal-18h/2014-2015/>

CTVM, **Égalité pour les femmes dans les postes clé du domaine culturel**, 13 juin 2016  
<http://ctvm.info/egalite-pour-les-femmes-dans-les-postes-cle-du-domaine-culturel/>

La presse, Annabelle Nicoud, **Étude sur la création au Québec : où sont les femmes?**, 14 juin 2016 <http://www.lapresse.ca/arts/nouvelles/201606/14/01-4991612-etude-sur-la-creation-au-quebec-ou-sont-les-femmes.php>

Le Devoir, Catherine Lalonde, **Femmes en création, tendre à l'égalité dans les fonds versés**, 14 juin 2016, <http://www.ledevoir.com/culture/actualites-culturelles/473360/femmes-en-creation-tendre-a-l-egalite-dans-les-fonds-publics-verses>

Le journal de Montréal, Maxim Demers, **Les femmes sous-représentées dans la culture québécoise**, 14 juin 2016 <http://www.journaldemontreal.com/2016/06/13/les-femmes-sous-representees-dans-la-culture-quebecoise>

Le journal de Montréal, Sophie Durocher, **La culture n'a pas de sexe**, 15 juin 2016  
<http://www.journaldemontreal.com/2016/06/15/la-culture-na-pas-de-sexe>

La Presse +, Nathalie Petrowski, **Créatrices, oui; égales, non.**, 15 juin 2016  
[http://plus.lapresse.ca/screens/ddf904fe-42cf-47a4-ae99-c88ef81a0698|\\_0.html](http://plus.lapresse.ca/screens/ddf904fe-42cf-47a4-ae99-c88ef81a0698|_0.html)

huffingtonpost [http://quebec.huffingtonpost.ca/2016/06/13/femmes-sous-representees-culture-quebec\\_n\\_10441988.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/2016/06/13/femmes-sous-representees-culture-quebec_n_10441988.html)

Qui fait quoi, Justine Baillargeon, **Création d'une Coalition pour l'égalité homme-femme en culture**, 15 juin 2016 <http://www.qfq.com/article&ID=81368>

TV5Monde, Catherine François, **Les féministes du Québec se mobilisent pour plus de parité dans l'espace culturel**, 16 juin 2016, <http://information.tv5monde.com/terriennes/les-feministes-du-quebec-se-mobilisent-pour-que-les-femmes-occupent-l-espace-culturel>